

Opération « villages créoles »

Villages Créoles a été initié en 2000 par une étude de la Maison de la Montagne et de la Mer, qui a permis de définir le concept, le montage et l'organisation du projet. Ce projet s'est construit et structuré pas à pas autour d'une charte qualité et d'une démarche de territoires mettant en avant des thématiques par territoire (démarche identitaire); en 2008, le projet Villages Créoles a été intégré aux Programmes Opérationnels Européens :

- Pour la partie « Aménagement sur la mesure Structuration des Bourgs »
- Des aides aux professionnels du réseau sur la « Mesure Soutien à l'opération Villages Créoles »
- Des aides aux associations sur la mesure « Mesure Conduite de l'opération Villages Créoles »
- pour l'animation de ce dispositif, une équipe projet intégrée à l'IRT (Ile Réunion Tourisme) a été mise en place. La partie animation et fonctionnement de cette équipe est financée sur la « Mesure Conduite de l'opération Villages Créoles »

Le dispositif « villages créoles » à travers une marque collective souhaite valoriser un territoire touristique rural d'exception. A la fois produit touristique, projet d'aménagement de villages et appui au tissu économique et associatif des villages, « villages Créoles » constitue à ce titre un véritable projet de développement durable.

Soutenu par le FEADER, l'opération « villages créoles » permet à plus de 154 professionnels et organismes de tourisme de proposer des prestations authentiques et originales. Les acteurs labellisés « villages créoles » sont engagés dans une démarche de progrès et de service de qualité. Ils proposent aux voyageurs de découvrir 16 villages, leur art de vivre, les richesses du

patrimoine local, les savoir-faire traditionnel, de goûter aux saveurs de la cuisine créole et les valeurs de cette culture.

Les aides du Feader concernent divers investissements qualitatifs et prestations notamment : décoration, aménagements intérieurs et/ou extérieurs (ex : Aménagement d'un atelier et d'animations dans le domaine des huiles essentielles et du bien être ou création de potager à vocation touristique, décoration à partir de savoir-faire artisanaux traditionnels, lambrequins, ferronneries, ...);

En 2011, 14 professionnels ont été accompagnés dans un projet de démarche qualité; 4 projets de mise en lumière de village ont été réalisés et 9 structures nouvelles labellisées.



Source photo : IRT

Quelques chiffres :

Montant total du programme d'actions : 423 098 €
UE FEADER : 253 859 €
REGION : 169 239 €

Quelques indicateurs : (année 2011)

- nombre de villages labellisés: 16 (adhésion en 2012 du Village de la Plaine des Palmistes)
- nombre d'entreprises accompagnés : 14

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

